



## Administration parisienne : À la DASC0 aussi la direction serre la ceinture !

### Plan d'économie

**La politique d'austérité de la municipalité touche l'ensemble des directions et des services, mettant en péril les conditions de travail des agents. À la DASC0 aussi les économies sont nombreuses et ces moyens en moins se constatent à tous les niveaux**

**1. Début janvier, le Conseil de Paris a voté son budget 2022, la partie consacrée à la DASC0 est particulièrement touchée :**

- Baisse des dépenses de fonctionnement;
- Baisse des investissements/travaux;
- Baisse des subventions aux caisses des écoles;
- De nombreux postes sont supprimés dont 97 adjoints d'animation et d'action sportive (AAAS), 3 ASEM, 7 PVP et 1 REV(AAP).

**C'est autant d'argent et d'agents en moins qui privent les agents des moyens dont ils ont besoins pour accueillir les enfants et qui empêchent les services de fonctionner correctement et d'anticiper les situations d'urgence...**

**2. Au même moment c'est la rentrée des vacances scolaires, des centaines et des centaines de collègues sont absents car malades du COVID et pour la plupart ils ne sont pas remplacés. Le sous effectifs atteint des proportions catastrophiques.**

Dans cette situation, la DASC0 explique qu'elle n'arrive pas à recruter suffisamment d'animateurs pour remplacer (car selon elle, le métier ne serait pas attractif pour plein de raisons, mais n'évoque pas la précarité de la vacation !) et envoie une note, aux CASPE et aux REV, expliquant qu'avant d'envisager la fermeture des écoles elle met en œuvre un « régime dégradé » permettant de revenir aux taux d'encadrement d'avant 2013 :

- Pour les maternelles, 1/25 pour les interclasses, ateliers et goûters, 1/20 pour le Centre de loisirs du mercredi et 1/14 pour les Centres de loisirs des vacances scolaires.
- Pour les élémentaires, 1/32 pour les interclasses, ateliers et études surveillées, 1/25 pour le Centre de loisirs du mercredi et 1/18 pour les Centres de loisirs des vacances scolaires.

Et en plus de ça, la direction annonce aussi qu'elle permet de recourir au "bénévolat des parents"...

**La Direction a donc fait le choix d'aggraver les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil des enfants, en refusant de débloquer des moyens supplémentaires pour assurer en urgence tous les remplacements, par exemple en recrutant des milliers de contractuels (déjà moins précaire que la vacation avec un contrat et un salaire versé à la fin du mois).**

3. Fin juin, notre syndicat alertait sur les conditions de travail des animateurs en milieu hospitalier. Ces collègues ont peu de moyens matériels, de formations, pour la plupart le repas n'est pas pris en charge et les Responsables de centre (équivalent des REV) ne sont même pas catégorie B !

**4. Et de manière générale, depuis des mois, le sous-effectif (dû au non remplacement des collègues) et le manque de personnel se poursuit, créant une surcharge de travail pour les agents :**

ASEM contraintes de faire 1 ou 2 classes de plus tout en multipliant les « casquettes », Animateurs devant s'occuper d'un groupe d'enfants dépassant les taux d'encadrement, ATE et ATEE contraints d'entretenir des surfaces de plus en plus grandes et Agents des caisses des écoles de plus en plus souvent seuls pour préparer les repas, les livrer ou gérer les stocks...

**5. À cela s'ajoute la précarité qui se répand à grande vitesse !**

La direction n'offre aucune perspective d'avenir stable aux plus de 10 000 animateurs vacataires (ni contrat, ni mise en stage immédiate pour la titularisation des agents permanents), les ATE et ASEM qui sont de plus en plus remplacés par des vacataires, et notamment les ATE gardiens qui sont pour la plupart vacataires, sans parler des contrats scandaleusement précaires des ATE et agents des caisses des écoles...

**Et face à ça l'administration nous dit : il n'y a plus d'argent pour rien !**

Mais la situation est claire, si la direction nous prive des moyens pour faire fonctionner le service public, c'est son existence même qui est menacée et cela ne peut aboutir qu'à une seule chose : la privatisation. La DASC0 a déjà recours aux entreprises privées pour certaines tâches ou missions, et dans ce contexte la volonté avouée de la municipalité de transmettre des compétences (comme les affaires scolaires, en donnant la direction des CASPE) aux maires d'arrondissement est inquiétante.

La CGT dénonce ces mesures d'économie ! Il ne doit pas manquer un centime pour le service public ! Et que l'on ne nous dise pas qu'il manque de l'argent : le gouvernement a versé 607 milliards d'euros aux grandes entreprises et aux banques depuis le début de la crise COVID ! La municipalité de Paris va déboursier, quant à elle, 135 millions d'euros pour les Jeux Olympiques !

**Aucune mesure d'économie, des moyens pour le service public !**

Le syndicat appelle les agents à se réunir, à discuter de cette situation, de leurs revendications, et des moyens de les obtenir ! Pour appuyer cela la CGT Affaires scolaires a déposé un préavis de grève du 1er au 30 septembre (attention faire grève consécutivement un vendredi puis un lundi, entraîne la déduction du samedi et du dimanche sur le salaire !) et se tient prête pour toutes initiatives permettant la satisfaction des revendications.

